
Rapport financier 2015

sanitas

Compte de résultat consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	2015	2014
Primes acquises pour compte propre		2 551 533	2 479 901
Dommages et prestations versés		-2 677 171	-2 620 937
Participations aux coûts perçues		298 866	293 520
Sinistres et prestations		-2 378 305	-2 327 417
Modification des provisions techniques		-32 387	-44 462
Sinistres et prestations pour compte propre		-2 410 692	-2 371 879
Compensation des risques entre les assureurs		103 719	101 055
Participation des assurés aux excédents		-1 338	-10
Frais d'exploitation pour compte propre	4	-216 487	-195 934
Produit des placements de capitaux	5	360 261	221 960
Charges liées aux placements de capitaux	5	-385 818	-100 464
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	5	32 800	-6 800
Résultat des placements de capitaux	5	7 243	114 696
Autre résultat d'exploitation	6	9 353	4 569
Autre coût d'exploitation	6	-6 783	-3 140
Résultat d'exploitation		36 548	129 258
Résultat extraordinaire	8	168	33
Résultat consolidé avant impôts		36 716	129 291
Impôts		-17 635	-27 777
Résultat consolidé		19 081	101 514

Bilan consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	31.12.2015	31.12.2014
Actif			
Placements de capitaux	10	2 644 090	2 681 181
Immobilisations incorporelles	13	3 886	7 949
Immobilisations corporelles	14	1 882	3 057
Comptes de régularisation actifs		77 975	80 023
Créances	15	125 487	647 757
Espèces		363 490	281 838
Actif total		3 216 810	3 701 805
Passif			
Capital de l'organisation		100	100
Réserves de capital		85 406	85 906
Réserves de bénéfices		649 617	548 103
Résultat consolidé		19 081	101 514
Fonds propres		754 204	735 623
Provisions techniques pour compte propre	16	1 817 223	1 784 837
Provisions non techniques	17	4 591	4 120
Provisions pour les risques des placements de capitaux	18	188 500	221 300
Impôts différés passifs		52 798	16 066
Comptes de régularisation passifs		41 021	61 921
Engagements	19	358 473	877 938
Passif total		3 216 810	3 701 805

Compte des flux monétaires consolidé

Données en milliers de CHF	Annexe	2015	2014
Résultat consolidé		19 081	101 514
Amortissements/revalorisations sur les placements de capitaux	10	62 227	-85 505
Amortissements/revalorisations sur les immobilisations incorporelles	13	5 198	6 314
Amortissements/revalorisations sur les immobilisations corporelles	14	1 895	2 568
Amortissements/revalorisations sur les créances	15	-840	-25
Modification des provisions techniques pour compte propre	16	32 387	44 462
Modification des provisions non techniques	17	471	2 145
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	18	-32 800	6 800
Augmentation/diminution des créances	15	523 110	-49 250
Augmentation/diminution des comptes de régularisation actifs		2 048	-48 963
Augmentation/diminution des engagements	19	-519 464	62 729
Augmentation/diminution des comptes de régularisation passifs		15 831	-22 654
Gains/pertes de l'activité commerciale		109 144	20 135
Investissements dans des immobilisations corporelles	14	-721	-1 533
Investissements nets dans des placements de capitaux	10	-25 136	-41 608
Investissements dans des immobilisations incorporelles	13	-1 135	-3 355
Gains/pertes des investissements		-26 992	-46 496
Distribution du bénéfice aux détenteurs de parts		-500	0
Gains/pertes des activités de financement		-500	0
Total du flux de fonds net		81 652	-26 361
Liquidités état initial 01.01.		281 838	308 199
Liquidités état final 31.12.		363 490	281 838
Variation de l'état des liquidités		81 652	-26 361

Tableau de variation des fonds propres consolidé

Données en milliers de CHF	Capital de l'organisation	Réserves de capital	Réserves de bénéfices*	Résultat consolidé	Total
Fonds propres au 01.01.2014	100	85 906	548 103	0	634 109
Résultat de l'exercice	0	0	0	101 514	101 514
Fonds propres au 31.12.2014	100	85 906	548 103	101 514	735 623
Répartition du résultat de l'année précédente	0	0	101 514	-101 514	0
Fonds propres au 01.01.2015	100	85 906	649 617	0	735 623
Autres versements	0	-500	0	0	-500
Résultat de l'exercice	0	0	0	19 081	19 081
Fonds propres au 31.12.2015	100	85 406	649 617	19 081	754 204
Répartition du résultat de l'exercice	0	0	19 081	-19 081	0
Fonds propres au 01.01.2016	100	85 406	668 698	0	754 204

* Les réserves de bénéfices englobent des réserves de sécurité LAMal d'un montant de CHF 360 811 362 (année précédente: 339 034 672).

Compte d'exploitation consolidé par segment

2015							
Données en milliers de CHF	Annexe	LAMal	LCA	Autres	Éliminations	Total	
Produit des primes		1 854 576	715 574	0	-18 617	2 551 533	
Part des réassureurs		-931	0	0	931	0	
Primes acquises pour compte propre		1 853 645	715 574	0	-17 686	2 551 533	
Dommages et prestations versés		-2 131 773	-545 398	0	0	-2 677 171	
Participations aux coûts perçues		287 085	11 781	0	0	298 866	
Sinistres et prestations		-1 844 688	-533 617	0	0	-2 378 305	
Variation des provisions techniques		4 663	-37 050	0	0	-32 387	
Sinistres et prestations pour compte propre		-1 840 025	-570 667	0	0	-2 410 692	
Compensation des risques entre les assureurs		103 719	0	0	0	103 719	
Participation des assurés aux excédents		-2	-19 111	0	17 775	-1 338	
Frais d'exploitation pour compte propre		4	-107 777	-103 017	2 065	-7 758	-216 487
Produit des placements de capitaux		74 328	285 830	2 303	-2 200	360 261	
Charges liées aux placements de capitaux		-78 669	-307 422	-4	277	-385 818	
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux		15 000	17 800	0	0	32 800	
Résultat des placements de capitaux		5	10 659	-3 792	2 299	-1 923	7 243
Autre résultat d'exploitation		6	3 592	5 632	495	-366	9 353
Autre coût d'exploitation		6	-2 204	-4 571	-8	0	-6 783
Résultat d'exploitation		21 607	20 048	4 851	-9 958	36 548	
Résultat extraordinaire		8	169	-1	0	168	
Résultat consolidé avant impôts		21 776	20 047	4 851	-9 958	36 716	
Impôts		0	-17 038	-597	0	-17 635	
Résultat consolidé		21 776	3 009	4 254	-9 958	19 081	

2014						
Données en milliers de CHF	Annexe	LAMal	LCA	Autres	Éliminations	Total
Produit des primes		1 778 445	719 262	0	-17 806	2 479 901
Part des réassureurs		-890	0	0	890	0
Primes acquises pour compte propre		1 777 555	719 262	0	-16 916	2 479 901
Dommages et prestations versés		-2 082 853	-538 084	0	0	-2 620 937
Participations aux coûts perçues		282 241	11 279	0	0	293 520
Sinistres et prestations		-1 800 612	-526 805	0	0	-2 327 417
Variation des provisions techniques		17 471	-61 934	0	0	-44 463
Sinistres et prestations pour compte propre		-1 783 141	-588 739	0	0	-2 371 880
Compensation des risques entre les assureurs		101 055	0	0	0	101 055
Participation des assurés aux excédents		0	-16 977	0	16 967	-10
Frais d'exploitation pour compte propre	4	-102 618	-96 886	2 153	1 417	-195 934
Produit des placements de capitaux		30 785	211 138	7 437	-27 400	221 960
Charges liées aux placements de capitaux		-2 681	-98 909	-7 873	8 999	-100 464
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux		0	-6 800	0	0	-6 800
Résultat des placements de capitaux	5	28 104	105 429	-436	-18 401	114 696
Autre résultat d'exploitation	6	2 541	1 915	1 364	-1 251	4 569
Autre coût d'exploitation	6	-1 057	-2 082	0	0	-3 139
Résultat d'exploitation		22 439	121 922	3 081	-18 184	129 258
Résultat extraordinaire	8	33	0	0	0	33
Résultat consolidé avant impôts		22 472	121 922	3 081	-18 184	129 291
Impôts		0	-27 336	-441	0	-27 777
Résultat consolidé		22 472	94 586	2 640	-18 184	101 514

Annexe au compte de résultat consolidé

1. Principes de la présentation des comptes

Standards de présentation des comptes

La Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2012 pour les comptes individuels des assureurs maladie soumis à la LAMal. Le groupe Sanitas applique cette norme en relation avec la Swiss GAAP RPC 30 (comptes consolidés) depuis son rapport financier 2011. Les comptes annuels consolidés sont présentés en respectant les principes suivants:

- La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).
- Les Swiss GAAP RPC représentent un référentiel général. Toutes les normes ont été appliquées dans leur intégralité.

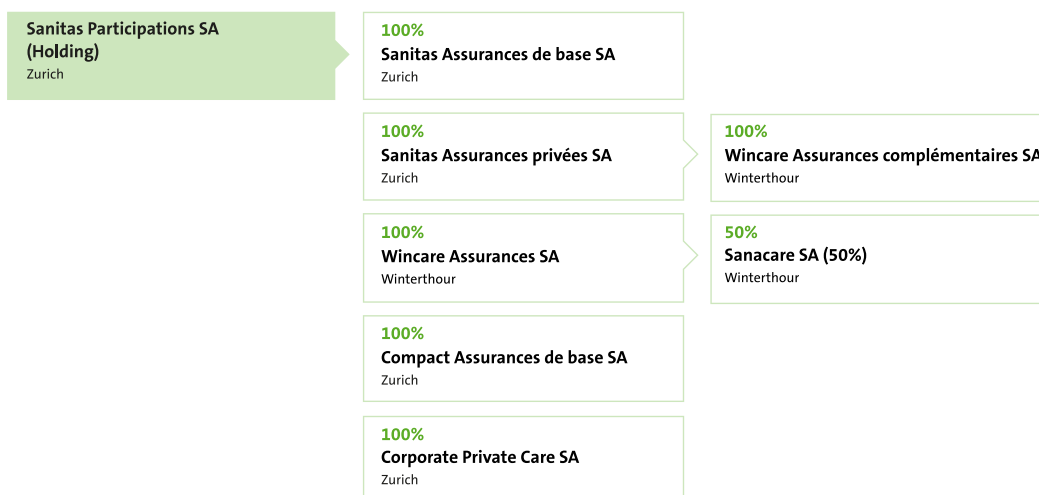
Le groupe Sanitas applique volontairement les recommandations des Swiss GAAP RPC.

2. Principes de consolidation

Les principes de consolidation et d'évaluation ci-après font partie intégrante du rapport financier.

Périmètre de consolidation

Toutes les entreprises contrôlées directement ou indirectement par Sanitas Participations SA entrent dans les comptes du groupe. Un contrôle signifie qu'il est possible d'influencer de manière déterminante les activités commerciales financières et opérationnelles afin d'en tirer le profit correspondant. C'est habituellement le cas si Sanitas Participations SA possède, directement ou indirectement, au moins 50% des droits de vote d'une société. Les sociétés acquises entrent dans les comptes du groupe à partir de la date de la transmission du contrôle des activités commerciales à Sanitas. Toutes les sociétés cédées en sont exclues jusqu'à la date de cession. Ainsi, le périmètre de consolidation de Sanitas se présente comme suit (si rien d'autre n'est indiqué, cela veut dire que le taux de participation s'élève à 100%):



Méthode de consolidation

L'intégration des sociétés est effectuée selon la méthode de la consolidation totale. La consolidation de capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (méthode purchase). L'actif et les capitaux étrangers de sociétés acquises sont réévalués selon les principes propres au groupe au moment de la prise de contrôle. Les plus-values et les moins-values sont affectées aux postes correspondants du bilan, et la différence restante entre le prix d'achat et les fonds propres établis selon les principes usuels de présentation des comptes, c'est-à-dire l'écart d'acquisition, est amortie sur 5 ans. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont indiquées séparément comme minorité aux fonds propres et au résultat. Les sociétés dans lesquelles Sanitas détient une participation de 20% à 50% sont portées au bilan selon la méthode equity, à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Les autres participations de moins de 20% sont indiquées à la valeur du marché et sous les placements de capitaux. La valeur du marché est calculée d'après les comptes annuels établis selon le droit commercial en tenant compte des réserves latentes. L'évaluation est effectuée selon la formule appliquée pour le calcul de la valeur fiscale de l'entreprise. Il s'agit des sociétés suivantes:

- Pharmacies Topwell SA, Winterthour
- Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Vernier
- MediData SA, Root

Jour de référence pour la consolidation

Pour toutes les entreprises du groupe Sanitas, le jour de clôture de référence est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations commerciales entre les sociétés consolidées sont éliminées dans le bilan et dans le compte de résultat.

Adaptations par rapport à l'année précédente

Les dépôts à termes d'une durée inférieure à 90 jours ne sont plus enregistrés dans les placements à revenu fixe. Ils sont désormais intégrés au poste des liquidités. L'année précédente a été adaptée en conséquence.

3. Principes d'évaluation

Principes d'évaluation généraux

L'évaluation de toutes les entreprises est effectuée selon les principes uniformes ci-après. Pour les postes du bilan qui ne sont pas énumérés et décrits explicitement ci-après, l'évaluation est effectuée selon les valeurs du marché.

Monnaies étrangères

La conversion des monnaies étrangères dans le cadre de la consolidation n'a pas de raison d'être, le groupe Sanitas ne comprenant aucune société avec des clôtures de compte en monnaie étrangère. Les conversions de positions en monnaies étrangères sont réalisées aux cours actuels des devises à la fin de l'année.

Immobilisations incorporelles

S'il existe un écart d'acquisition de filiales et du rachat de portefeuilles d'assurances, celui-ci est amorti pendant 5 ans ou, dans les cas justifiés, sur un maximum de 20 ans. La valeur de l'écart d'acquisition est examinée annuellement. Les autres immobilisations incorporelles sont, avant tout, constituées de dépenses consacrées à des projets et à des logiciels qui sont, en général, amorties sur 3 ans.

Placements de capitaux

Terrains et constructions. L'évaluation est effectuée en fonction des valeurs du marché selon la

méthode discounted cash flow (DCF). Les biens immobiliers sont évalués sur un cycle de 3 ans. Les biens immobiliers nouvellement acquis ou que nous avons construits sont portés au bilan selon leur valeur d'acquisition et évalués selon la méthode DCF après 3 ans seulement.

Placements de capitaux à revenu fixe. En font partie les titres à revenu fixe, les fonds monétaires et les obligations. Les titres à revenu fixe et les fonds monétaires sont évalués selon les valeurs du marché. L'évaluation est effectuée selon la méthode amortized cost value, après déduction de la correction de valeur nécessitée par l'entreprise des positions connaissant une perte de valeur continue. La constitution ou la dissolution de la correction de valeur est indiquée sous le résultat des placements de capitaux.

Actions et placements semblables. L'évaluation est effectuée aux valeurs du marché. Toutes les modifications figurent sous le compte de résultat.

Dérivés. Les dérivés sont évalués aux valeurs du marché. Ils comprennent des contrats de devises à terme et des contrats à options, des certificats sur indices d'actions ainsi que des futures. Les contrats de devises à terme ainsi que les options servent à garantir les fluctuations de cours de change et de prix du marché, ainsi qu'à améliorer l'efficacité de l'exploitation (préparation des acquisitions et amélioration du produit).

Prêts. Les prêts sont inscrits au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur requises.

Actifs de réserves de contributions de l'employeur. Les réserves de contributions de l'employeur sont inscrites à leur valeur nominale au bilan des comptes du groupe sous les placements de capitaux. En cas de renonciation à l'utilisation des réserves de contributions de l'employeur, une correction de la valeur nominale portée au bilan a lieu. La formation et la dissolution de la correction de valeur figurent sous les charges de personnel.

Autres immobilisations corporelles

Les investissements dans les immobilisations corporelles sont activés selon leur valeur d'acquisition ou selon une valeur d'usage plus basse et amortis de manière linéaire pendant leur durée d'utilisation. Les durées d'utilisation en termes d'économie d'entreprise sont les suivantes:

- Mobilier et installations: 5 ans
- Matériel informatique et logiciels: 3 ans

Créances

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur.

Provisions pour impôts

Les impôts courants sont calculés selon le taux d'imposition effectif. Les provisions qui en résultent figurent dans les comptes de régularisation passifs. La délimitation des impôts différés sur le revenu se base sur une approche axée sur le bilan et a été calculée au moyen de la méthode comprehensive liability (taux d'imposition valable ou à prévoir à l'avenir). Un taux d'imposition de 22% pour l'exercice résulte de ces calculs.

Provisions techniques

Les provisions techniques dans le domaine de la LCA sont calculées sur la base des plans d'affaires approuvés par la FINMA. Dans le secteur de la LAMal, les provisions sont définies selon les mêmes principes.

Provisions pour sinistres. Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont déterminées selon la méthode actuarielle reconnue. Il s'agit d'une

évaluation conforme aux attentes des versements futurs non escomptés.

Provisions de nouveaux arrivants et de vieillissement. Les provisions de vieillissement et celles provenant d'indemnisations pour les primes des nouveaux arrivants sont déterminées selon la valeur actuelle nette. Les provisions de vieillissement représentent la différence entre la valeur actuelle des prestations futures et la valeur actuelle des primes nettes futures. Les provisions provenant d'indemnisations pour les primes des nouveaux arrivants correspondent à la valeur actuelle des parts de primes futures provenant des indemnisations. Le calcul s'effectue par assuré sous la forme d'une rente viagère immédiate à payer de manière anticipée une fois par année. La mortalité se base sur la version actuelle de la table de mortalité de la population, publiée par l'Office fédéral de la statistique. Actuellement, il s'agit des tables pour hommes et femmes 1998 / 2003. La probabilité de résiliation est prise en compte et le taux d'intérêt s'élève à 2%.

Les provisions de nouveaux arrivants et de vieillissement comprennent les provisions de vieillissement et de migration pour les produits pour les divisions privée et demi-privée de Sanitas. Elles sont accumulées jusqu'à atteindre le niveau des provisions de vieillissement ordinaires selon une procédure discutée avec la FINMA.

Bonus Family. Les provisions pour le bonus Family correspondent aux primes de fidélité auxquelles les enfants figurant dans l'effectif ont droit chaque année.

Provisions pour participations aux excédents. Les provisions pour participations aux excédents correspondent à la part d'excédents à rembourser lors de la période de calcul.

Provisions techniques de fluctuation et de sécurité. Les provisions techniques liées à la fluctuation et à la sécurité des affaires existantes sont utilisées pour compenser les incertitudes dans la détermination des provisions techniques ainsi que pour les fluctuations éventuelles inhérentes au dénouement du sinistre. Elles servent à compenser les évolutions défavorables et favorables des coûts de prestations. Elles sont constituées et dissoutes en tenant compte de la diversification, de la taille et de la structure des portefeuilles d'assurance. La valeur indicative pour les provisions liées à la fluctuation s'élève à 10% du produit de primes de l'année en cours. La limite supérieure est constituée de la valeur indicative plus 25%, la limite inférieure se monte à zéro.

Engagements

Il s'agit surtout d'obligations envers les assurés ou les fournisseurs de prestations et de primes payées en avance. Ils sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Provisions non techniques

Provisions pour les risques des placements de capitaux. Ces provisions représentent les volatilités à long terme des marchés des capitaux. À la suite d'un changement de pratique de l'Administration fiscale cantonale de Zurich, ces provisions sont désormais soumises à l'impôt. Des impôts différés ont été constitués sur l'effectif. Sanitas renonce à constituer des provisions pour les risques des placements de capitaux.

Explications concernant le compte de résultat consolidé

4. Frais d'exploitation pour compte propre

Données en milliers de CHF	2015	2014
Charges de personnel	-112 068	-98 560
Locaux administratifs, fournitures pour entreprise	-11 705	-11 080
Coûts informatiques	-30 343	-30 988
Marketing, publicité et commissions	-38 085	-33 100
Autres charges d'administration	-16 960	-12 787
Amortissements	-7 326	-9 419
Total des frais d'exploitation pour compte propre	-216 487	-195 934

5. Résultat des placements de capitaux

2015			
Données en milliers de CHF	Gains et pertes réalisés	Gains et pertes non réalisés	Total
Produit des placements de capitaux			
Terrains et constructions	15 464	2 299	17 763
Placements de capitaux à revenu fixe	44 109	5 202	49 311
Actions et placements similaires	51 646	6 707	58 353
Placements alternatifs	188	8 411	8 599
Placements collectifs	932	0	932
Instruments financiers dérivés	223 065	2 238	225 303
Produit total des placements de capitaux	335 404	24 857	360 261
Charges liées aux placements de capitaux			
Terrains et constructions	-4 113	-2 741	-6 854
Placements de capitaux à revenu fixe	-25 600	-31 059	-56 659
Actions et placements similaires	-36 216	-19 608	-55 824
Placements alternatifs	-9 969	-562	-10 531
Placements collectifs	-1 615	-644	-2 259
Instruments financiers dérivés	-249 515	-485	-250 000
Frais de gestion des capitaux	-3 691	0	-3 691
Charges totales liées aux placements de capitaux	-330 719	-55 099	-385 818
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	0	32 800	32 800
Résultat total des placements de capitaux	4 685	2 558	7 243

2014			
Données en milliers de CHF	Gains et pertes réalisés	Gains et pertes non réalisés	Total
Produit des placements de capitaux			
Terrains et constructions	8 796	9 876	18 672
Placements de capitaux à revenu fixe	28 486	23 874	52 360
Actions et placements similaires	34 707	64 101	98 808
Placements alternatifs	265	4 039	4 304
Placements collectifs	189	264	453
Instruments financiers dérivés	45 114	2 249	47 363
Produit total des placements de capitaux	117 557	104 403	221 960

Charges liées aux placements de capitaux

Terrains et constructions	-1 275	0	-1 275
Placements de capitaux à revenu fixe	-4 593	-290	-4 883
Actions et placements similaires	-23 428	-2 490	-25 918
Placements alternatifs	-731	-1 132	-1 863
Placements collectifs	-115	-83	-198
Instruments financiers dérivés	-54 932	-8 160	-63 092
Frais de gestion des capitaux	-3 235	0	-3 235
Charges totales liées aux placements de capitaux	-88 309	-12 155	-100 464
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	0	-6 800	-6 800
Résultat total des placements de capitaux	29 248	85 448	114 696

6. Résultat d'exploitation restant

Le résultat d'exploitation restant se constitue des gains d'exploitation restants (9,3 millions de francs) et des dépenses d'exploitation restantes (-6,8 millions de francs). Les gains d'exploitation restants englobent principalement les produits d'intérêt et de monnaie sur créances et liquidités ainsi que les courtages de tiers (dans la société Corporate Private Care). Les dépenses d'exploitation restantes sont principalement constituées de paiements de complaisance et de charges d'intérêts sur les liquidités.

7. Résultat hors exploitation

Le résultat hors exploitation n'affiche ni dépense ni gain.

8. Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire englobe l'entrée de paiement annuelle suite à une décision de justice et d'un remboursement unique d'un avoir de TVA.

9. Transactions avec des parties liées

Aucune transaction importante avec des personnes liées n'a été effectuée durant l'exercice 2015.

Explications concernant le bilan consolidé

10. Placements de capitaux

Données en milliers de CHF	Terrains et constructions	Placements de capitaux à revenu fixe*	Actions et placements similaires	Placements alternatifs	Placements collectifs**	Instruments financiers dérivés	Actifs RCE***	Total
Valeur de marché au 01.01.2014	205 722	1 682 172	511 393	86 300	15 853	43 891	8 737	2 554 068
Entrées	51 836	869 973	248 183	3 413	0	11 808	1 417	1 186 630
Sorties	-32 712	-824 378	-251 068	-6 579	-6 198	-24 086	0	-1 145 021
Modification des valeurs vénales	8 982	18 140	61 487	2 442	254	-5 800	0	85 505
Valeur de marché au 31.12.2014	233 828	1 745 907	569 995	85 576	9 909	25 813	10 154	2 681 182
Entrées	133 469	2 457 773	284 599	33 359	60 010	218 872	1 000	3 189 082
Sorties	-144 246	-2 372 666	-353 717	-26 027	-38 272	-220 262	-8 758	-3 163 948
Modification des valeurs vénales	5 957	-37 167	-7 473	-1 932	-1 587	-20 024	0	-62 226
Valeur de marché au 31.12.2015	229 008	1 793 847	493 404	90 976	30 060	4 399	2 396	2 644 090

* Dont obligations de coûts amortis de 1 039 250 804 francs (au 31.12.2014: 1 083 806 753 francs). La valeur de marché des obligations s'élève à 1 063 976 138 francs (au 31.12.2014: CHF 1 119 706 118 francs).

** Les placements indirects qui ne proviennent que d'une seule catégorie de placements sont attribués directement à cette catégorie.

*** Les réserves de contributions de l'employeur sont gérées par l'AHS (Fondation assurance vieillesse et survivants), société non consolidée.

11. Dérivés

Données en milliers de CHF	Objectif	Valeur nominale au 31.12.2015	Valeur de marché active au 31.12.2015	Valeur de marché passive au 31.12.2015	Valeur nominale au 31.12.2014	Valeur de marché active au 31.12.2014	Valeur de marché passive au 31.12.2014
Taux d'intérêt							
Swaps	Garantie	0	0	0	0	0	0
Devises							
Opérations à terme	Garantie	-6 014	0	0	-5 608	0	0
Produits structurés	Sans garantie	0	0	0	20 000	0	-1 298
Marché							
Options	Garantie	603	0	-279	2 004	98	-170
	Sans garantie	518	147	-188	0	0	0
Futures	Garantie	255	409	0	0	39	0
	Sans garantie	0	0	0	265	18	-241
Produits structurés	Sans garantie	8 141	778	0	10 157	504	0
Autres valeurs sous-jacentes							
Futures	Sans garantie	0	29	0	0	45	0

12. Institutions de prévoyance

Réserve de contributions de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation au droit d'usage par	Bilan	Création par	Bilan	Résultat des réserves de contributions de l'employeur dans les charges de personnel	
Données en milliers de CHF	31.12.2015	2015	31.12.2015	2015	31.12.2014	2015	2014
Fonds patronaux	0	0	0	-9 154	9 154	-9 154	417
Fondation assurance vieillesse et survivants (AHS)	2 396	0	2 396	1 396	1 000	1 396	1 000

Utilité économique / obligation économique et charges de prévoyance

	Excédent de couverture / sous- couverture selon	Part économique de l'organisation		Changement par rapport à l'année précédente, c.-à- d. inscrit dans le compte de résultat	Contributions limitées à la période	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
Données en milliers de CHF	31.12.2015	31.12.2015	31.12.2014			2015	2014
Fonds patronaux*	0	0	0	0	-9 154	9 154	-417
Plans de prévoyance avec excédent de couverture**	0	0	0	0	27 646	27 646	9 208
Total	0	0	0	0	18 492	36 800	8 791

* Aucun retraité ni assuré actif n'est affilié aux fonds patronaux. C'est pourquoi l'évaluation du degré de couverture est caduque.

** L'excédent de couverture ne présente aucune utilité économique.

13. Tableau des immobilisations incorporelles

2015		
Données en milliers de CHF	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable nette au 01.01.2015	7 949	7 949
Valeurs d'acquisition au 01.01.2015	13 318	13 318
Entrées	1 135	1 135
Sorties	-2 857	-2 857
Valeurs d'acquisition au 31.12.2015	11 596	11 596
Correction de valeur cumulée au 01.01.2015	-5 369	-5 369
Amortissements ordinaires	-4 388	-4 388
Amortissements extraordinaires	-810	-810
Sorties	2 857	2 857
Correction de valeur cumulée au 31.12.2015	-7 710	-7 710
Valeur comptable nette au 31.12.2015	3 886	3 886
2014		
Données en milliers de CHF	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable nette au 01.01.2014	10 909	10 909
Valeurs d'acquisition au 01.01.2014	26 295	26 295
Entrées	3 355	3 355
Sorties	-16 332	-16 332
Valeurs d'acquisition au 31.12.2014	13 318	13 318
Correction de valeur cumulée au 01.01.2014	-15 386	-15 386
Amortissements ordinaires	-6 314	-6 314
Amortissements extraordinaires	0	0
Sorties	16 332	16 332
Correction de valeur cumulée au 31.12.2014	-5 369	-5 369
Valeur comptable nette au 31.12.2014	7 949	7 949

14. Tableau des immobilisations corporelles

2015

Données en milliers de CHF	La Mobilière	Informatique	Total
Valeur comptable nette au 01.01.2015	534	2 523	3 057
Valeurs d'acquisition au 01.01.2015	895	6 630	7 525
Entrées	225	496	721
Sorties	6	-4 509	-4 503
Valeurs d'acquisition au 31.12.2015	1 126	2 617	3 743
Correction de valeur cumulée au 01.01.2015	-361	-4 107	-4 468
Amortissements ordinaires	-180	-1 715	-1 895
Sorties	-6	4 508	4 502
Correction de valeur cumulée au 31.12.2015	-547	-1 314	-1 861
Valeur comptable nette au 31.12.2015	579	1 303	1 882

2014

Données en milliers de CHF	La Mobilière	Informatique	Total
Valeur comptable nette au 01.01.2014	967	3 124	4 091
Valeurs d'acquisition au 01.01.2014	3 984	5 204	9 188
Entrées	107	1 426	1 533
Sorties	-3 196	0	-3 196
Valeurs d'acquisition au 31.12.2014	895	6 630	7 525
Correction de valeur cumulée au 01.01.2014	-3 017	-2 080	-5 097
Amortissements ordinaires	-541	-2 027	-2 568
Sorties	3 197	0	3 197
Correction de valeur cumulée au 31.12.2014	-361	-4 107	-4 468
Valeur comptable nette au 31.12.2014	534	2 523	3 057

15. Créances

Données en milliers de CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Preneur d'assurance	124 664	623 083	-498 419
Ducroire sur les créances des preneurs d'assurance	-14 981	-15 821	840
Organisations d'assurance	52	81	-29
Agents et intermédiaires	175	436	-261
Organisations et personnes liées	62	0	62
Pouvoirs publics	11 789	35 184	-23 395
Autres créances	3 726	4 794	-1 068
Total des créances	125 487	647 757	-522 270

16. Provisions techniques pour compte propre

Données en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour futures participations aux excédents d'assurés	Provisions de fluctuation	Autres provisions techniques			Total
				Provisions de vieillissement et de migration	Provisions de nouveaux arrivants	Bonus Family	
État au 01.01.2014	585 388	961	145 500	884 381	120 409	3 735	1 740 374
Formation	0	1 695	0	174 525	0	60	176 280
Dissolution	-13 997	0	-115 814	0	-2 006	0	-131 817
État au 31.12.2014	571 391	2 656	29 686	1 058 906	118 403	3 795	1 784 837
Formation	0	0	0	52 912	0	169	53 081
Dissolution	-10 313	-8	0	0	-10 374	0	-20 695
État au 31.12.2015	561 078	2 648	29 686	1 111 818	108 029	3 964	1 817 223

Reports de primes: il n'existe aucun report de primes au 31.12.2015 dans les provisions techniques.

17. Provisions non techniques

Données en milliers de CHF	Personnel	Autres	Total
État au 01.01.2014	75	1 900	1 975
Formation	1 595	550	2 145
Dissolution	0	0	0
État au 31.12.2014	1 670	2 450	4 120
Formation	0	575	575
Dissolution	-104	0	-104
État au 31.12.2015	1 566	3 025	4 591
Dont provisions à court terme	1 566	3 025	4 591

18. Provisions pour les risques des placements de capitaux

Données en milliers de CHF	LAMal	LCA	Total
État au 01.01.2014	25 000	189 500	214 500
Formation	0	6 800	6 800
Dissolution	0	0	0
État au 31.12.2014	25 000	196 300	221 300
Formation	0	0	0
Dissolution	-15 000	-17 800	-32 800
État au 31.12.2015	10 000	178 500	188 500

19. Engagements

Données en milliers de CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Preneur d'assurance	247 743	767 127	-519 384
Réassureur	0	229	-229
Fournisseur de prestations	105 579	100 154	5 425
Agents et intermédiaires	1 977	4 188	-2 211
Organisations et personnes liées	93	1 187	-1 094
Autres engagements	3 081	5 053	-1 972
Total engagements	358 473	877 938	-519 465

Engagements à long terme: il n'existe pas d'engagement à long terme au 31.12.2015.

20. Événements postérieurs à la date du bilan

À notre connaissance, aucun événement important ne s'est produit après la date de clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale des actionnaires de Sanitas Participations SA,
Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de Sanitas Participations SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le compte des flux monétaires, la justification des fonds propres, le compte d'exploitation par segment et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Autre information

Les comptes consolidés de Sanitas Participations SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 23 mars 2015.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe

aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

Peter Lüssi
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Dominique Schneylin
Expert-réviseur

Zurich, le 30 mars 2016